



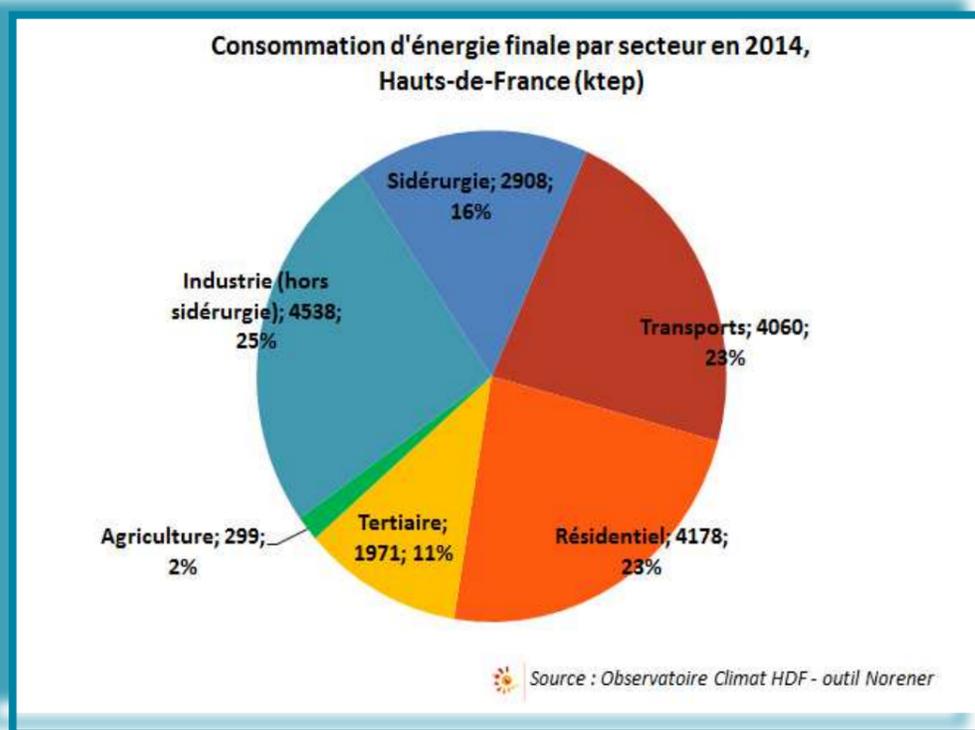
Climat-Air-Énergie

Ateliers Climat-Air-Énergie du SRADDET - Vendredi 5 Mai 2017

Nouveaux modes de production et de consommation, Industrie

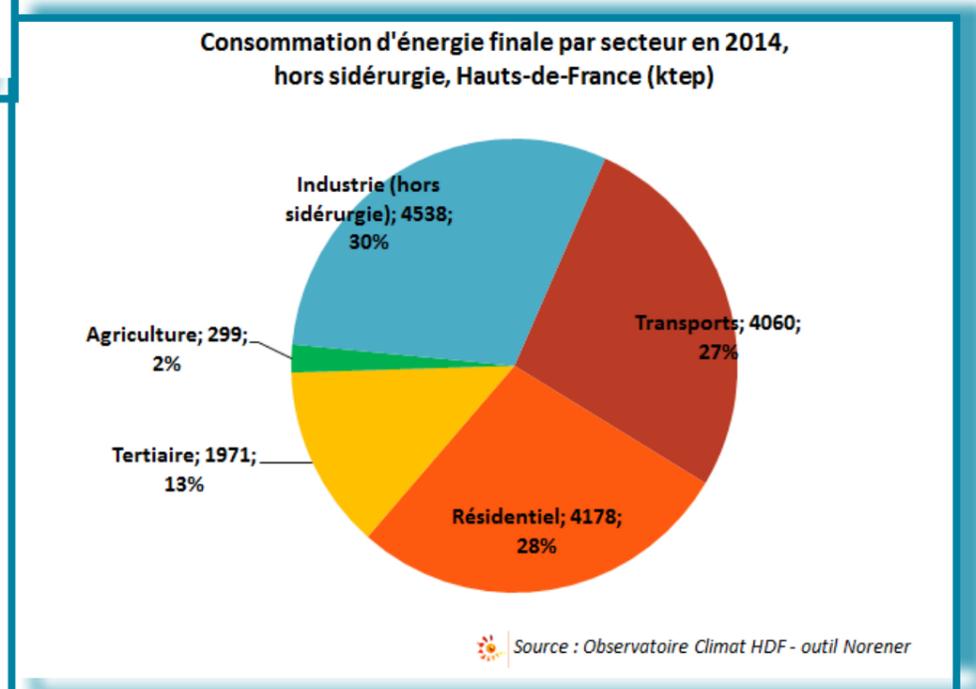
Etat des lieux Climat-Air-Énergie

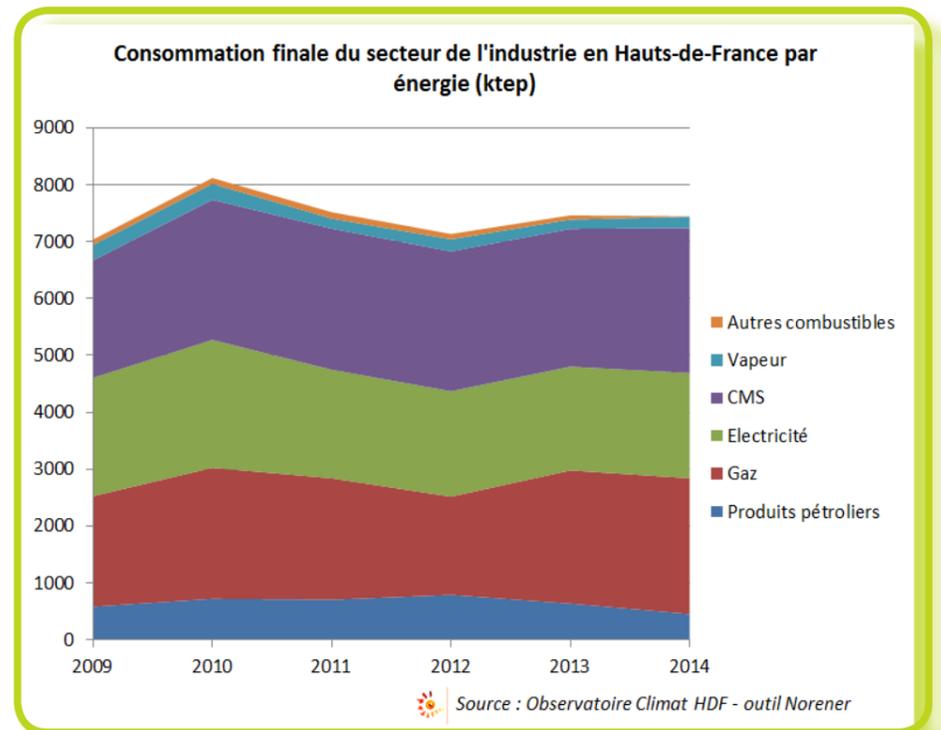
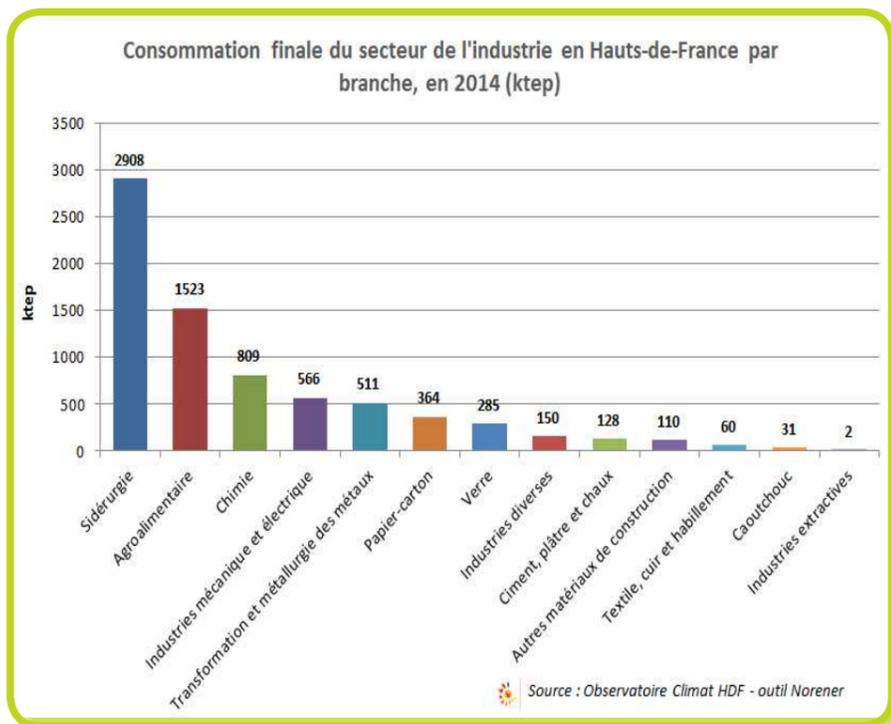
Consommation énergétique



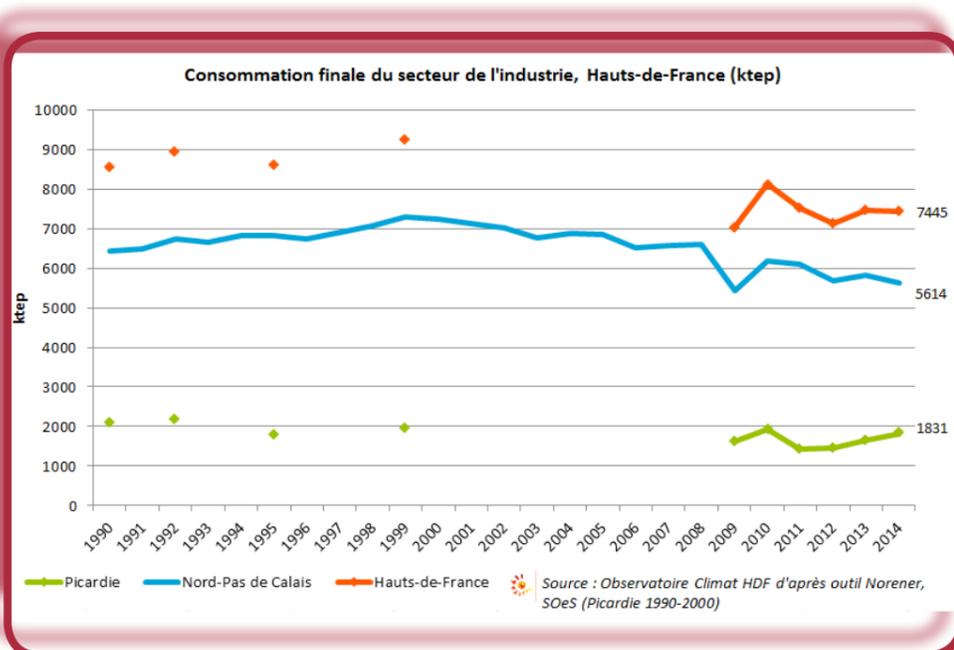
L'industrie est le premier poste énergétique régional, avec 41% de l'énergie annuellement consommée (contre 19 % au plan national). Cette consommation atteint 7,5 ktep en 2014, soit 87 TWh.

La région Hauts-de-France est particulièrement industrielle, même au-delà de l'activité sidérurgique (qui représente près de 40 % de la consommation industrielle) ; l'Agro-Alimentaire et la Chimie sont les secteurs les plus énergivores après la sidérurgie.





L'industrie recourt surtout aux combustibles minéraux solides (charbon, lignite...), au gaz et à l'électricité. De 2012 à 2014 sa consommation est relativement stable mais avec une baisse des consommations finales en produits pétroliers et une augmentation significative de gaz.



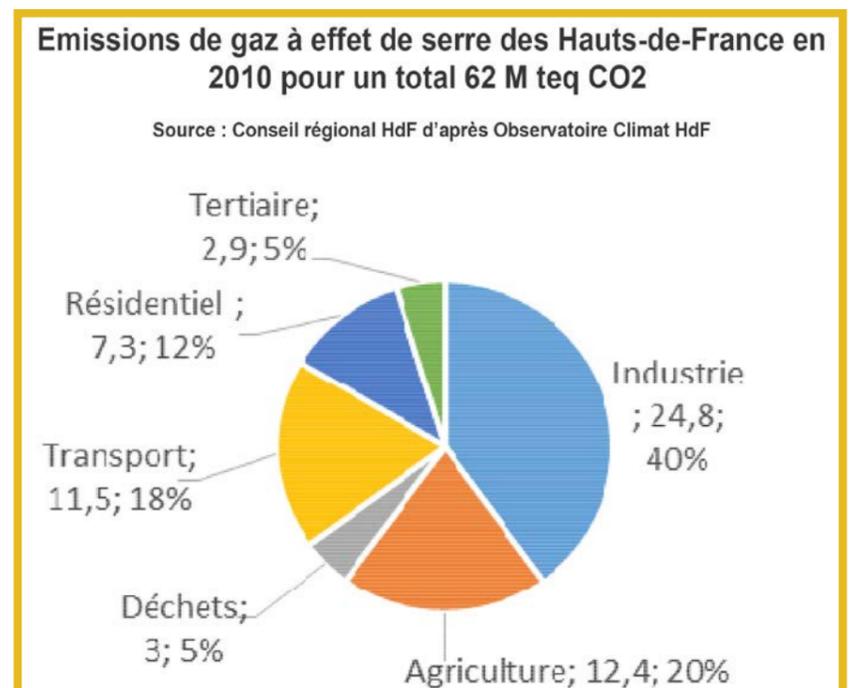
La consommation d'énergie par l'industrie tend à diminuer.

Ce constat est homogène sur les Hauts-de-France (-13% entre 1990 et 2014).

Cela résulte en partie de l'amélioration de l'efficacité énergétique engagée par les entreprises, ainsi que de l'évolution des activités proprement dites.

Emission de gaz à effet de serre

Le secteur industriel représente 40% des émissions régionales (donnée 2010), alors qu'il représente 18% au plan national (donnée 2013)

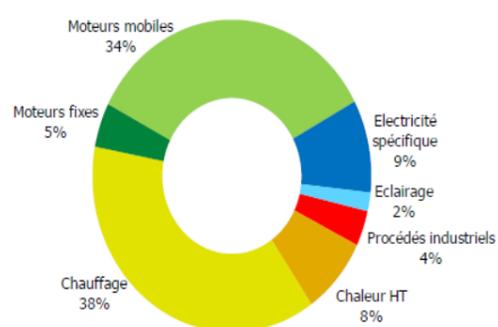


Nécessité de la prise en compte des émissions indirectes

La prise en compte de l'ensemble des émissions de GES (produites sur le territoire et générées sur d'autres territoires), examinées au regard de la satisfaction des besoins des acteurs d'un territoire, est essentielle pour comprendre et identifier des voies de réponses à la lutte contre le changement climatique et à la réduction des émissions de GES.

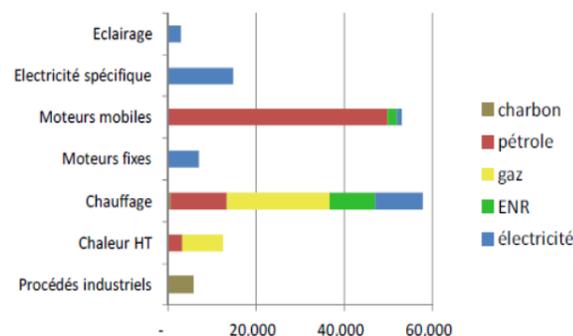
La consommation énergétique est omniprésente dans nos modes de vie. La demande énergétique telle qu'aujourd'hui constituée et satisfaite peut être exprimée selon des formes et des usages très variés.

Demande énergétique, en France, selon la fonction finale, 2010

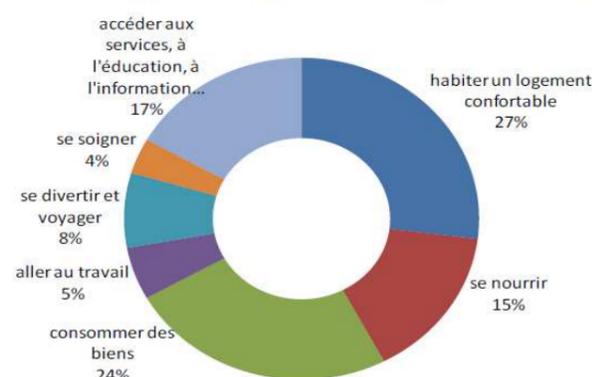


Données confectionnées par Pierre Radanne ; retraitées par Energies Demain

Demande énergétique, en France, selon la fonction finale et l'énergie employée, 2010 (Mtep)

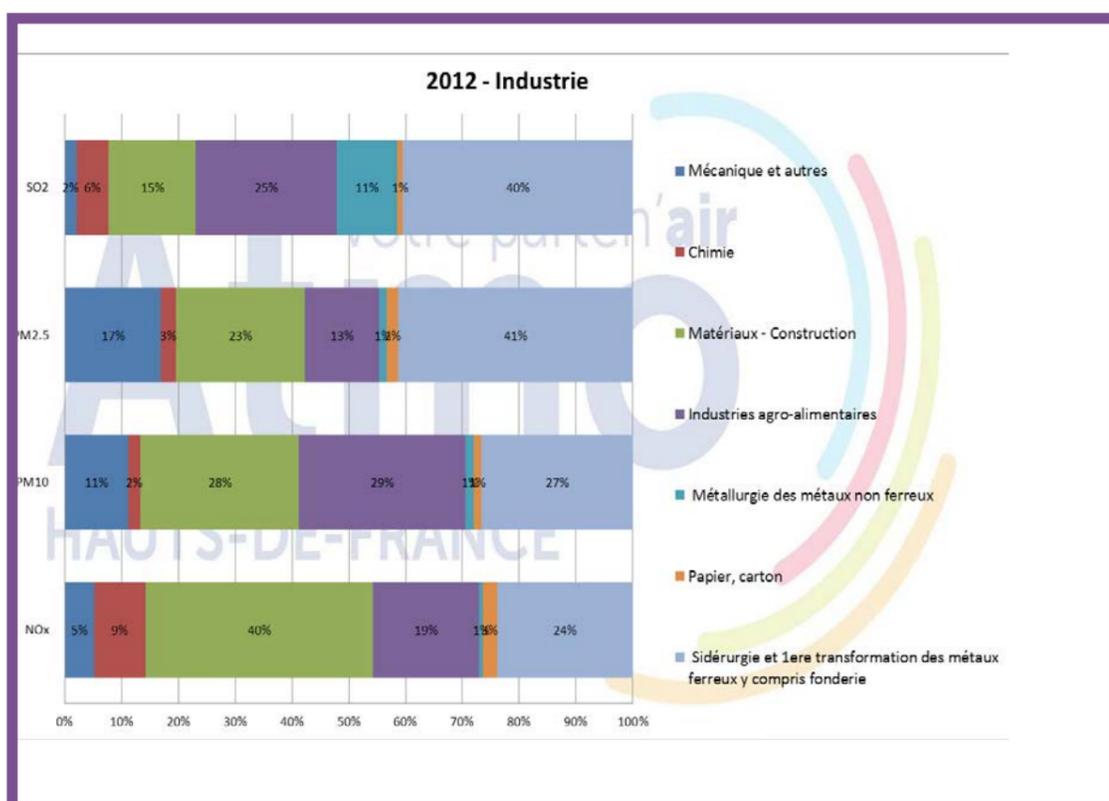


Demande énergétique en France, par usage final, 2010 (Mtep)



Données confectionnées par Pierre Radanne ; retraitées par Energies Demain

Le transport est encore très dépendant du pétrole. Les énergies renouvelables servent surtout au chauffage. D'où l'importance de prendre en compte l'enjeu de la production mais aussi celui de la consommation, en accompagnant l'évolution du territoire vers de nouveaux modèles de développement, innovants, riches en activités et en emplois.



Qualité de l'air et émissions de polluants

Les émissions de polluants industriels et des activités d'extraction les plus importants sont : les oxyde d'azote (NOx), les particules de diamètre inférieur à 10 microns (PM10) et inférieur à 2,5 microns (PM2,5) ainsi que le dioxyde de soufre (SO2). Selon les données GEREP¹ retravaillées, de 2009 à 2015 les émissions polluantes ont diminué dans les proportions suivantes : environ -19 % pour les COVNM, environ -30 % pour les NOx, environ -15 % pour les poussières totales et environ -43 % pour les SOx.

Orientations et leviers

Des orientations fortes ont été prises dans les deux ex-SRCAE Nord - Pas-de-Calais (INDUS X et MP X) et Picardie (OXDX) sur les volets « Nouveaux modes de production et de consommation », et « Industrie ».

Pour ce qui concerne le volet « Industrie » :

De la synthèse des SRCAE du Nord Pas de Calais et de Picardie (INDUS 1 et O9D1), il ressort d'importantes convergences :

- Engager la mutation de l'industrie vers l'efficacité énergétique et amplifier la maîtrise des rejets atmosphériques :
 - Accompagner les industriels pour mieux connaître leurs consommations, les opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique
 - Soutenir l'acquisition d'équipements performants
 - Développer la filière formation « énergie dans l'industrie »
 - Animer le dispositif réglementaire d'obligation de réalisation de bilan des émissions de gaz à effet de serre

1 Gestion Electronique du Registre des Emissions Polluantes

- ❑ Encourager et accompagner la valorisation des énergies fatales mobilisables :
 - Accompagner les industriels dans la connaissance des gisements
 - Identifier les freins technico-économiques
 - Favoriser les actions de récupération énergétique
- ❑ Accompagner les ruptures technologiques dans le secteur de l'industrie :
 - Créer des pôles d'excellence ou de compétitivité autour des ruptures technologiques dans le secteur industriel
 - Favoriser les retours d'expériences, partager les meilleures pratiques et échanger sur les meilleures technologies disponibles (MTD)

Pour ce qui concerne le volet « Modes de production et de consommation »

De la synthèse des SRCAE du Nord Pas de Calais et de Picardie, il ressort d'importantes convergences sur la dimension « évolution des modes de production » et deux apports spécifiques issus du Nord Pas de Calais portant sur « prise en compte des émissions de GES indirectes » et sur « l'évolution de la consommation ».

- ❑ Favoriser les modes de production innovants, sobres en carbone et à faible empreinte écologique (MP4, O9D2, O9D4, O14D1, O14D2, O4D2) :
 - Favoriser l'éco-efficacité des procédés de fabrication
 - Substituer certains matériaux et adopter des solutions de gestion optimale de l'eau telles que l'utilisation des eaux pluviales et le recyclage des eaux usées
 - Soutenir la mise en place de démarches d'écologie industrielle et territoriale et mettre en relation les entreprises concernées ; réaliser un projet pilote pour rendre visible les bénéfices d'une telle démarche
 - Accroître le volume de produits recyclés et réinjecté dans les procédés industriels
 - Favoriser le recours à l'analyse de cycle de vie (ACV) et à l'approche en coût global
 - Soutenir les démarches d'écoconception à l'échelle des entreprises, secteurs et filières
 - Structurer les filières et services de valorisation matière et ressources, de réemploi, de recyclage
 - Amplifier et mettre en place des dispositifs d'information, de mutualisation et d'incitation des entreprises en faveur des démarches RSE
 - Disposer d'un tissu d'éco-entreprises en capacité d'appuyer la mise en place de systèmes productifs éco-efficaces
 - Créer les conditions de développement de l'économie de fonctionnalité
- ❑ La prise en compte des émissions de GES indirectes dans l'élaboration des plans climat (MP1) :
 - Elaborer une méthodologie globale de calcul permettant d'intégrer les émissions indirectes aux niveaux régional et/ou national et/ou européen
 - Améliorer la disponibilité des données permettant d'évaluer les émissions indirectes (fournisseurs, distributeurs)
- ❑ L'évolution de la consommation : consommer autrement (MP2 et MP3) :
 - Sensibiliser les consommateurs et mettre à leur disposition, les moyens nécessaires pour optimiser leurs achats en fonction de la satisfaction de leurs besoins
 - Mettre à disposition sur les sites internet des acteurs publics des outils facilitant les échanges entre citoyens, notamment à l'échelle des quartiers
 - Promouvoir la réparation auprès des particuliers et soutenir les professionnels
 - Mettre en place des actions exemplaires pour limiter le gaspillage
 - Réduire l'impact carbone de la commande publique, en particulier en intégrant dans les marchés publics une clause sur la durée de vie des équipements, une approche en coût global
 - Développer l'affichage environnemental (impact carbone, qualité et durée de vie du produit)

Analyse de l'état des lieux, des enjeux et des leviers, au regard des travaux à mener dans le SRADDET

Depuis l'élaboration des SRCAE, le contexte législatif européen et national a changé (Paquet 2016 « énergie propre », lois NOTRe, TECV, et MAPTAM notamment) ; Une nouvelle région s'est créée, avec de nouvelles orientations (REV3...).

Dans ce nouveau contexte, l'état des lieux et les enjeux restent-ils partagés ?

Les orientations pré-identifiées sont-elles confirmées ? Quelle priorité leur donne-t-on ?